

# LE PLAN RÉUSSITE LICENCE

CONTRAT DE RÉUSSITE

COLLÈGE DE DROIT

ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS

TUTORAT D'ACCOMPAGNEMENT

STAGES

GAZETTE JURIDIQUE

« VOTRE RÉUSSITE  
NOTRE PRIORITÉ ! »



2014

*La réussite des étudiants de Licence a été identifiée comme l'une des priorités de la Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3.*

*Dans le cadre du Plan Réussite en Licence, plusieurs dispositifs ont ainsi été mis en place afin d'aider et d'accompagner les étudiants durant leurs premières années à la Faculté de droit : le Contrat réussite, le Collège de droit, le tutorat d'accompagnement, le web-tutorat, les enseignants-référents, les stages...*

*Ces dispositifs répondent à plusieurs objectifs : améliorer les conditions de travail, renforcer les enseignements de méthodologie juridique, assurer un suivi plus personnalisé, préparer l'orientation ou faciliter la réorientation des étudiants, accompagner l'insertion professionnelle, compléter la culture juridique générale des étudiants, familiariser les étudiants avec le monde juridique et judiciaire.*

*Une Faculté à votre écoute et au service de votre réussite !*

**Franck MARMOZ**, Doyen de la Faculté de droit  
**Alain DEVERS**, Assesseur du Doyen chargé de l'insertion professionnelle, des stages et du Plan Réussite en Licence

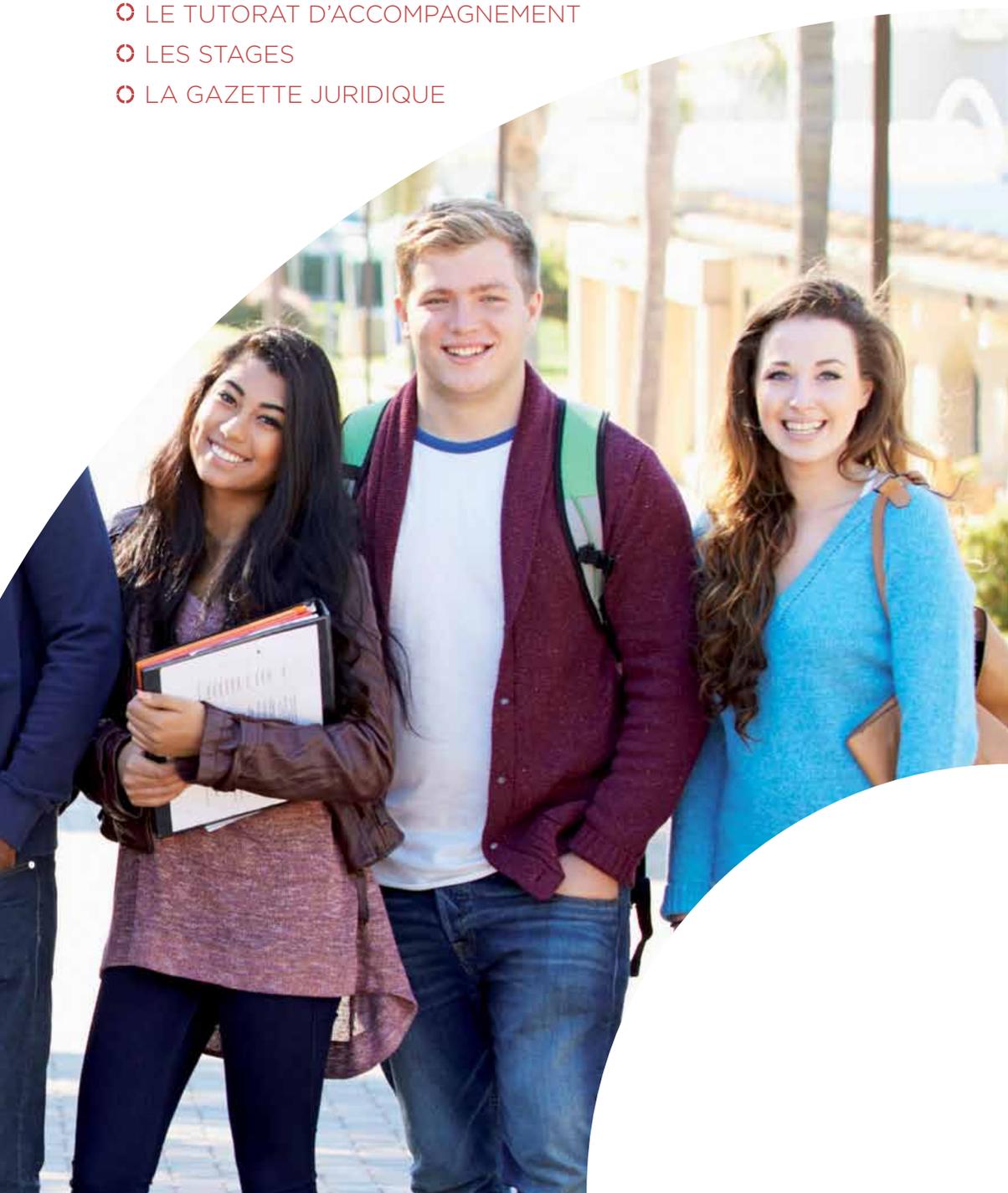


## LE PLAN RÉUSSITE LICENCE

Pour les nouveaux étudiants à l'université, un accompagnement est prévu. « **Le Plan Réussite Licence** », mis en place à **la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3**, prévoit des actions variées et personnalisées : pour que vous deveniez acteurs de vos études et de votre faculté, pour **favoriser votre réussite à l'université et votre insertion dans la vie professionnelle !**

Figurent notamment parmi les nombreuses actions du « **Plan Réussite Licence** » :

- LE CONTRAT RÉUSSITE
- LE COLLÈGE DE DROIT
- LES ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS
- LE TUTORAT D'ACCOMPAGNEMENT
- LES STAGES
- LA GAZETTE JURIDIQUE



## LE CONTRAT RÉUSSITE

Le contrat de réussite (C.R.) est **un aménagement de scolarité** qui vise à lutter contre l'échec à l'université.

Il s'adresse aux étudiants inscrits en première année de droit qui craignent d'avoir de sérieuses difficultés à suivre les enseignements de licence et à réussir leurs examens.

**Entièrement gratuit et sur la base du volontariat, le C.R. vous apporte une aide adaptée et un accompagnement personnalisé** tout au long de cette première année d'études dans l'enseignement supérieur.

Dans le cadre du C.R. le programme de la première année de licence en droit est réparti sur deux années (année 0, année 1). Durant chacune de ces deux années, **l'étudiant ne suit qu'une partie du programme de la Licence 1, auquel s'ajoutent des TD de soutien, du tutorat et du français juridique.**

À l'issue des deux années du C.R., **l'étudiant reprend le cursus normal de licence.** Les enseignements spécifiques du C.R. (TD de soutien, tutorat, cours de français juridique) **ne donnent pas lieu à évaluation.**



## MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour s'inscrire, il faut simplement en **faire la demande auprès de la scolarité du C.R. (Fatna Merrouche) ou de la responsable du programme (Anne-Sophie Chambost).**

Cette demande doit être formulée selon **le calendrier suivant :**

- **pour le 1<sup>er</sup> semestre :** lors des premières semaines d'enseignements (**au début des TD du 1<sup>er</sup> semestre**)
- **pour le 2<sup>ème</sup> semestre :** au cours du 1<sup>er</sup> semestre (**avant le 1<sup>er</sup> décembre**)

Le dossier de candidature est à retirer auprès de madame MERROUCHE ou téléchargeable sur le site de la **Faculté de Droit.**

**N'attendez pas pour vous inscrire, donnez-vous toutes les chances de réussir !**



## ILS TÉMOIGNENT :

*« Les professeurs sont un énorme soutien, que nous n'avions pas en cours magistraux et parfois même en TD. Le fait d'être encadrée et soutenue m'a permis d'approfondir des points fondamentaux, de comprendre les cours et d'accentuer les TD ». Mathilde A.*

*« Ce dispositif m'a permis de me concentrer sur moins de matières mais de plus les approfondir, notamment grâce aux TD renforcés mis en place dans le cadre du droit constitutionnel. Nous avons la chance d'avoir une équipe pédagogique toujours disponible pour quelque renseignement que ce soit et c'est très agréable ! ». Laurent D.*

*« Je trouve qu'il y a vraiment un grand contact humain et du soutien grâce à vous et toute l'équipe pédagogique ». Léonie B.*

## LE COLLÈGE DE DROIT

Le Collège de Droit est destiné à aiguïser la curiosité intellectuelle des étudiants de licence. Il vous propose, à un rythme de 2 ou 3 heures par semaine, des enseignements complémentaires à ceux qui sont dispensés dans les parcours ordinaires.

S'inscrire au Collège de Droit permet de participer à des séminaires de discussion et à des ateliers de pratique juridique qui ont été conçus pour enrichir le socle de connaissances des étudiants, ainsi que pour améliorer leur sens de l'analyse et leur aptitude à l'argumentation.

Grâce à l'effectif réduit de ses promotions, dans un esprit de camaraderie que l'Association des Étudiants du Collège de Droit de Lyon 3 est chargée d'animer, il vise également à être un lieu de contacts et d'échanges entre étudiants et enseignants, ainsi qu'à favoriser une ouverture progressive vers le monde professionnel.

La formation au Collège de Droit est conçue pour durer trois ans, qui se déclinent en trois thèmes principaux :

- « **Compréhension du monde contemporain et de l'environnement juridique** », en 1<sup>ère</sup> année
- « **Concepts fondamentaux du droit** », en 2<sup>ème</sup> année
- « **Droit et économie** », en 3<sup>ème</sup> année

Il est ouvert à **tout étudiant inscrit en licence de droit, droit et science-politique et droit-philosophie.**

L'admission au Collège de Droit se fait en 1<sup>ère</sup> année, sur **la base d'un dossier de candidature comportant notamment les résultats du Baccalauréat, ou en 2<sup>ème</sup> année sur la base des résultats obtenus aux examens semestriels de 1<sup>ère</sup> année de Licence.**

Les décisions concernant les demandes d'inscription sont prises par le directeur du Collège de droit, après examen de chaque dossier de candidature, **en fonction du nombre de places disponibles.**

### MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION

Le dossier de candidature est à retirer auprès de madame MERROUCHE ou téléchargeable sur le site de la [Faculté de Droit](#).

Les demandes d'inscription au Collège de Droit sont à adresser au professeur Hervé de GAUDEMAR, directeur du Collège de Droit, à partir du 7 juillet jusqu'au 17 septembre 2014.

Une 1<sup>ère</sup> liste des candidats retenus sera diffusée début septembre.

Il n'y a pas de droits d'inscription spécifiques au Collège de droit.

## LES ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS

Des enseignants référents assurent des permanences hebdomadaires pour répondre aux éventuelles questions des étudiants, **les suivre et les soutenir dans leurs difficultés scolaires ou individuelles et les accompagner sur leurs projets**. Ils aident notamment les étudiants **à mieux anticiper leur cursus universitaire et à mieux appréhender les débouchés professionnels de la formation suivie ou envisagée**.

## LE TUTORAT D'ACCOMPAGNEMENT

La **Faculté de Droit** propose, tout au long de l'année, aux étudiants de Licence **des séances de soutien en petits groupes, assurées par des étudiants plus expérimentés et plus avancés dans leur parcours universitaire. Ces derniers sont encadrés par un enseignant responsable du tutorat**.

**Entièrement gratuites** et sur la base du volontariat, ces séances de tutorat ont pour objectif de **vous apporter tous les conseils méthodologiques nécessaires à votre réussite**, par le biais de mises en situation complémentaires aux enseignements de CM et TD. Vous pourrez reprendre avec les tuteurs les éléments de cours ou les exercices.

Il s'agit d'accompagner les étudiants dans leur formation, d'identifier les difficultés et lacunes et de remettre les étudiants à niveau.

### MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour **rencontrer un enseignant référent** ou **participer à une séance de tutorat d'accompagnement**, il vous suffit de **vous inscrire auprès** de madame **MERROUCHE**.

## LES STAGES

**Pour découvrir les métiers du droit ou compléter votre formation**, vous pouvez réaliser un stage volontaire en entreprise, en cabinet d'avocats ou en juridiction tout au long de votre formation universitaire.

Pour vous accompagner un **pôle stage** est à votre disposition sur le site de la Manufacture. Il vous permettra notamment d'obtenir une convention et avoir des informations sur une éventuelle gratification.

Vous pouvez également utiliser la plateforme d'insertion professionnelle **U3e** pour déposer votre CV en ligne et consulter les offres de stages.

## GAZETTE JURIDIQUE

La plateforme pédagogique dématérialisée de la faculté de droit, **Faculté de Droit Virtuelle**, propose de nombreuses ressources pédagogiques dédiées à la réussite de tous les étudiants, dont la **gazette juridique**.

Ce périodique numérique est orienté spécifiquement vers les thèmes intéressants les étudiants en licence. Il présente les points d'actualité nécessaires à la constitution d'une solide culture juridique.

CONTACTS :

Gestion de scolarité du Plan Réussite en Licence :

madame **MERROUCHE**  
04 78 78 73 25  
fatna.merrouche@univ-lyon3.fr

Pôle stage :

madame **ROMERO**  
04 26 31 88 28  
stages-licences.droit@univ-lyon3.fr

Accueil des Licences :

04 78 78 75 67  
04 78 78 73 12  
04 78 78 75 05  
scol-lic-droit@univ-lyon3.fr



**Manufacture des Tabacs**  
6 cours Albert Thomas  
Lyon 8<sup>e</sup>

**Campus des Quais**  
15 quai Claude Bernard  
Lyon 7<sup>e</sup>

**Campus de Bourg-en-Bresse**  
2 rue du 23<sup>e</sup> RI  
Bourg-en-Bresse